Les équipements de sécurité

Pour les cyclistes

Port du casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle. Le casque doit être attaché.

Port de gants de vélo et de lunettes de soleil.

Port du gilet de sécurité réfléchissant obligatoire pour tout cycliste et son éventuel passager circulant hors agglomération, de nuit ou par mauvais temps.

Pour le vélo

2 freins, avant et arrière, en bon état de fonctionnement.

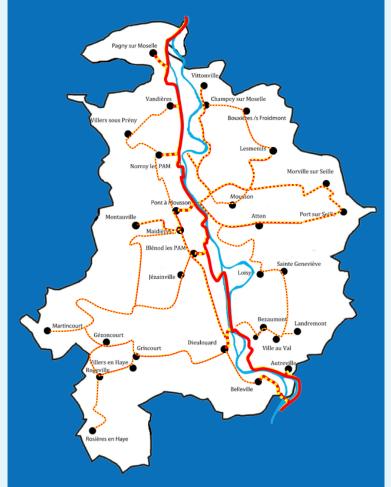
Des dispositifs réfléchissants : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche ou jaune à l'avant, de couleur orange sur les côtés et les pédales.

Des feux de position : l'un émettant une lumière jaune ou blanche à l'avant et une lumière rouge à l'arrière.

Un avertisseur sonore : le son doit être entendu à 50 mètres au moins.

Informations sur www.securite-routiere.gouv.fr

Schéma directeur des Modes Doux



Renseignement et location

Agence commerciale « **Le BUS** »
14 place Thiers (Hall de Gare)
PONT-A-MOUSSON
03 83 81 37 21

lebus@groupedma.com www.réseaulebus.com

Horaires

Du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-18h



Louez un vélo à assistance électrique pour un mois ou plus

Disponible à partir du 1^{er} juillet Quantité limitée





Tarifs

*Libellé du titre	Abonnement	Tarifs
Pass'VAE	Mensuel	40 €
Pass'VAE réduit	Mensuel réduit	30 €
Pass'VAE trim	Trimestriel	100 €
Pass'VAE trim réduit	Trimestriel réduit	70 €
Pass'VAE sem	Semestriel	170 €
Pass'VAE sem réduit	Semestriel réduit	110 €
Pass'VAE annuel	Annuel	280 €
Pass'VAE annuel réduit	Annuel réduit	190 €

Caution de 750€ par prélèvement SEPA (Le prélèvement SEPA repose sur une autorisation donnée au créancier de prélever sur votre compte)

Documents à fournir

- Une pièce d'identité en cours de validité,
- Une attestation de domicile (location réservée aux habitants de la CCBPAM), Pour bénéficier du tarif réduit :
- Attestation famille nombreuse de plus de 3 enfants.
- Personne à mobilité réduite
- Attestation du RSA et demandeur d'emploi.







Nos vélos

Robuste et maniable, ce vélo à cardan avec ses trois vitesses mécaniques et ses 5 vitesses électriques vous conduira vers les centres villes comme en balade. Sa selle confortable et facile à régler vous garantira une bonne assise.

Un antivol de roue et un antivol en U sont livrés avec la location du vélo électrique pour se prémunir contre les vols, auquels s'ajoute le marquage du vélo.

L'assistance électrique vous facilitera vos déplacements avec son autonomie d'environ 50 km en mode éco. Le chargement de la batterie complet dure 5 heures.

En raison de leur prix, la localisation du vélo est possible à l'instant T par le personnel habilité. Le kilométrage total réalisé par le vélo est enregistré pour assurer la maintenance constructeur. Les parcours et autres données ne sont pas enregistrés.

Les vélos sont révisés régulièrement pour garantir leur bon fonctionnement.

Le système est homologué et répond aux directives de la CNII.

